

QUESTION ÉCRITE E-5435/07
posée par Francisco Assis (PSE)
à la Commission

Objet: Préoccupations environnementales au Chili

De nombreuses plaintes ont été déposées par des organisations de la société civile, tant en Europe qu'au Chili, concernant les déchets toxiques produits par l'usine de cellulose opérée par une société privée, Celulosa Arauco y Constitución (CELCO), qui a, semble-t-il, pollué un lagon inscrit dans la biosphère UNESCO, causant la mort d'un grand nombre de cygnes à cou noir¹ ainsi que d'autres organismes. Il semblerait qu'un nouvel établissement ait commencé à opérer dans la vallée d'Itata, dans la région de Bío-Bío, à 400 km au sud de Santiago, devenant le plus grand établissement de son genre au Chili, doté d'une capacité de production annuelle de 858 000 tonnes de pâte à papier blanchie.

La Commission peut-elle confirmer que ce nouvel établissement recevra l'autorisation de déverser ses déchets dans la rivière Itata, qui approvisionne en eau plus de 40 000 petits agriculteurs, jusqu'à ce que la société construise une canalisation destinée à acheminer les déchets vers la mer d'ici à la fin de l'année? La Commission a-t-elle connaissance du fait que les riverains ont, à maintes reprises, organisé des manifestations contre l'usine de pâte à papier et ses intentions de déversement des eaux usées dans la rivière et la mer et qu'une association médicale régionale a publié un rapport alarmant au sujet des risques éventuels pour la santé posés par l'usine?

La protection de l'environnement et la promotion du développement économique durable constituent des préoccupations majeures pour l'Union européenne.

À cet égard, est-il de l'avis de la Commission que les usines de cellulose CELCO respectent pleinement les normes environnementales les plus élevées au regard des normes en vigueur au sein de l'Union européenne? Quelles actions la Commission peut-elle entreprendre en vue d'aider le Chili à utiliser les meilleures technologies respectueuses de l'environnement disponibles, telles que le processus de blanchiment sans chlore (TFC) et la production à circuit fermé, qui réutilise l'eau et les produits chimiques et élimine les effluents rejetés? Eu égard à l'accord d'association en vigueur, existe-t-il une autre proposition émanant de la Commission et visant à porter assistance aux autorités chiliennes dans la lutte contre la dégradation de l'environnement?

¹ Avant la catastrophe, le sanctuaire de la rivière Cruces représentait l'habitat de la plus grande concentration (près de 6 000) de cygnes à cou noir d'Amérique latine (*Cygnus melancoryphus*).